

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L. DE RIEDMATTEN

## **Monnaies, salaires et prix à travers l'histoire**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 85 (1944), p. 7-20

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1944\\_\\_85\\_\\_7\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1944__85__7_0)

© Société de statistique de Paris, 1944, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III

## MONNAIES, SALAIRES ET PRIX A TRAVERS L'HISTOIRE <sup>(1)</sup>

Les monnaies ont toujours été un instrument incomparable pour dévaliser, sans trop les faire crier, les créanciers, au profit des débiteurs; pour faire payer des impôts à des contribuables récalcitrants et surtout pour financer les guerres.

Tant qu'on fut au régime du troc, un truquage monétaire fut par définition même impossible.

A l'époque d'Homère, on payait en bœufs. Euryclée, la nourrice d'Ulysse, avait coûté 20 bœufs. On pouvait évidemment payer avec des bœufs maigres, mais il eût été trop facile à l'acquéreur de s'en apercevoir. Le paiement en bœufs n'était pas très commode, car les bœufs sont pesants et encombrants.

Il fallait trouver autre chose. On pensa au métal, parce qu'il a une valeur à peu près constante, parce qu'il est facilement divisible, enfin parce que, s'il est précieux, il représente une assez grosse valeur sous un petit volume.

Les peuples riches choisirent des métaux rares comme étalons monétaires (or et argent) (2); les peuples pauvres, les métaux plus communs (cuivre, bronze, airain, fer), et le même peuple utilisa parfois ces deux catégories de métaux selon qu'il était dans une période de richesse ou dans une période de pauvreté.

C'est pourquoi on trouve ce système déjà parfaitement organisé plus de 3.000 ans avant Jésus-Christ, dans les cités sumériennes, puis à Babylone, sous le roi législateur Hammourabi, 2.300 ans avant Jésus-Christ.

Leur système de poids était, chose curieuse, ce système sexagésimal qui est devenu le système duodécimal en France dès les Mérovingiens, et qui subsiste en Angleterre où notre Guillaume de Normandie l'a implanté en 1066. Système plus commode que le décimal parce qu'on peut faire la division par deux ou par trois.

A Babylone, l'unité de poids, qui fut aussi l'unité monétaire, était le « sicle » d'environ 8 grammes d'argent. 60 sicles faisaient une mine, et 60 mines faisaient un talent (d'environ 30 kilos), soit d'argent, soit d'or, soit de cuivre. D'autre part, 60 oboles faisaient 1 sicle. L'obole a traversé les siècles; elle valait un demi-denier tournois. En 1789, il en eût fallu près de 28 pour faire un sou germinal, d'où sa disparition.

Ce système des poids et des monnaies pesées se répandit dans tout le monde alors connu, spécialement chez les Hébreux, en Crète, en Grèce et même à Rome, en tant que poids.

L'hégémonie de Babylone dans le monde antique avait entraîné l'hégémonie de son système monétaire.

Mais la monnaie pesée fut remplacée en Grèce par la monnaie comptée, à partir du VIII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, avec la tétradrachme grecque valant 4 drachmes. La drachme pesait, selon les régions, de 4 à 6 grammes d'argent (franc germinal : 4 gr. 50).

Ainsi différenciés, le poids et la monnaie allaient suivre deux voies distinctes. Les mesures de poids restèrent fixes, tandis que les pièces de monnaies allaient permettre toutes les falsifications. On allait pouvoir faire croire au public qu'en conservant à la pièce de monnaie le même nom, elle conservait la même valeur, c'est-à-dire le même pouvoir d'achat, malgré sa diminution de poids, un alliage de plus en plus médiocre, etc...

Le premier dévalorisateur que l'Histoire connaisse est Solon, le grand législateur Athénien, 650 ans avant Jésus-Christ.

C'est Plutarque qui nous en donne le détail dans *La Vie de Solon*.

Il voulait, comme le Président Roosevelt, soulager les débiteurs. Il diminua d'un tiers le poids de la drachme. Or, raconte Plutarque, comme il avait informé quelques amis de ses intentions de « dévaloriser » la drachme, ceux-ci s'empressèrent d'emprunter pour acheter des terres. Ils savaient déjà fort bien que la baisse du poids de métal contenu dans la monnaie ferait monter le prix des terres. Solon fut accusé d'avoir fait l'opération pour en tirer profit par personnes interposées, accusation que l'Histoire a, par la suite, souvent reprise contre d'autres hommes.

Alexandre le Grand fit prévaloir la drachme à travers le monde.

Une autre grande monnaie de l'antiquité fut la « darique » qui pesait 8 gr. 40 d'or, le double de notre pièce de 20 francs germinal.

Le rapport entre l'or et l'argent était alors de treize fois et demie; il a été de 15,5 en 1789, il est donc resté d'une constance remarquable.

Mais l'évolution de ces monnaies est obscure; celle de la monnaie romaine est plus connue.

La grande monnaie de la République romaine fut l'*as* qui vient « d'aes » (airain) et dont le nom s'est conservé dans notre langue avec la belle signification que l'on sait.

(1) Communication présentée à la Société de Statistique le 15 décembre 1943.

(2) Ou encore l'électron, alliage d'or et d'argent.

Il représenta d'abord le poids d'une livre romaine de bronze, soit 327 grammes. Il ne pesait plus, 300 ans après Jésus-Christ, que 2 gr. 27 de bronze; il avait perdu en 360 ans 95,7 % de sa valeur, la baisse ayant été surtout énorme entre le début et la fin des guerres puniques, car les guerres ont toujours coûté cher!

Nous avons fait bien mieux puisque, de 1914 à 1943, c'est-à-dire en vingt-neuf ans, la baisse officielle a été de 95 % et celle du marché officieux bien plus forte encore.

Alors que « l'as » vivait encore, mais d'une vie affaiblie, il fut remplacé par le *denier*, en 269 avant Jésus-Christ, avec un poids d'argent de 4 gr. 55 (franc germinal 4 gr. 50); 300 ans après Jésus-Christ, il ne contenait plus que 1 gr. 22 d'argent. Baisse en 560 ans : 72,2 %.

Sous la République romaine également apparut le sou, monnaie d'or, que nous venons de voir mourir sous la forme d'une infime pièce de nickel, sans pouvoir d'achat. Le sou, 220 ans avant Jésus-Christ valait 10 gr. 91 d'or fin. Ce fut la grande monnaie de l'Empire romain, comme la drachme avait été la grande monnaie de l'Empire d'Alexandre. Mais il perdit 65 % de son poids de métal en 450 ans, soit 1,44 % par an.

Les Barbares empruntèrent aux Romains leur « sou » d'or qui, sous Clotaire II, contenait 3 gr. 78 d'or, et avait un pouvoir d'achat considérable, l'or étant devenu un métal très rare; car les Romains, qui en avaient trouvé beaucoup en Orient, lors de la conquête, virent l'or y retourner lorsque leur capitale, livrée au luxe et à la paresse, ne produisit plus rien, pour consommer de plus en plus.

Le pouvoir d'achat, à l'époque de Clovis, se manifeste de la façon suivante : pour 2 sous d'or, c'est-à-dire 7 gr. 56 d'or, équivalent à 330 francs germinal environ, on peut acheter un bœuf, pour 3 sous (11 gr. 34 d'or), un peu moins de 500 francs germinal, une vache. Il est curieux de constater que c'était encore approximativement le prix de 1913.

Au VIII<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, l'or devient trop rare; il n'est plus qu'une monnaie de compte.

Comme monnaie réelle, on ressuscite l'ancien denier romain, dont la valeur est établie par référence au sou d'or.

Il faudra d'abord 40 deniers d'argent de 1 gr. 20 à 1 gr. 37 pour faire un sou d'or; puis, les dévalorisations monétaires continuant, il n'en faudra plus que 12.

Sous Charlemagne, une nouvelle monnaie de compte apparaît, dont la fortune est grande, d'un poids d'une livre, dite « caroline », c. a. d. de 491 gr., alors que la livre romaine pesait 327 gr. 5. On en tire 252 deniers pesant 1 gr. 85 d'argent. C'est la plus forte revalorisation d'une monnaie que l'Histoire ait enregistrée. A la livre poids caroline de 491 grammes se substitue ensuite la livre poids française de 489 grammes.

Désormais, on aura : 1 livre = 20 sous; 1 sou = 12 deniers, système que Guillaume de Normandie imposera aux Britanniques en 1066 et que ceux-ci, traditionnalistes, ont conservé depuis.

\*  
\* \*

Mais la livre monnaie, d'abord équivalente à la livre poids, va se séparer d'elle de plus en plus.

A la fin du règne de Saint-Louis (1270) la livre monnaie n'équivaut plus qu'à 80, 84 grammes d'argent; sous Louis XV, à 7 grammes; à la Révolution à 4 gr. 5; ce qui sera à peu près le poids qu'on donnera au franc d'argent, base du système décimal alors adopté et qui sera le franc « germinal ». La baisse, de Saint-Louis à la Révolution, est de 18,60 à 1.

A ces dévalorisations constantes, dont les plus cruelles payèrent la guerre de Cent Ans, et qui furent le fait de tous les Rois, même des plus grands, et non pas seulement de Philippe-le-Bel, ni plus ni moins faux monnayeur que les autres, s'ajoutèrent le truquage des espèces métalliques qui valurent de moins en moins de livres, continrent de moins en moins de métal précieux et avaient de moins en moins de poids. D'ailleurs, chaque Seigneur, petit ou grand, s'arrogeait le droit de battre monnaie pour en tirer profit, et il attribuait à la livre un poids d'argent différent, tout en en tirant toujours 240 deniers. D'où une extraordinaire complication dans les comptes, puisqu'il fallait préciser de quelle livre il s'agissait. Mais la monnaie royale, livre Tournais ou de Tours, l'emporta peu à peu, car elle était la moins truquée.

Le denier fut la monnaie réelle dont on se servit le plus jusqu'à la Révolution (et dont le mot est resté dans la langue. Exemple : denier de Saint-Pierre, denier à Dieu). Un des deniers créés sous Saint-Louis était en or et s'appelait « denier à l'écu ». On dit par abréviation « l'écu »; il finit par correspondre, à la Révolution, à notre pièce de 5 francs.

Louis XIII créa le *Louis d'or*, que Louis XIV falsifia pour payer ses guerres à la fin de son règne, et qui finit par correspondre à la pièce de 20 francs or germinal, alors qu'il en avait valu d'abord le double.

Les monnaies étrangères subirent le même sort; destin magnifique d'abord, puis chute profonde, enfin souvent disparition.

Le bezant d'or de Byzance fut la grande monnaie d'Orient; il disparut en 1454 avec la chute de Constantinople.

Le florin de Florence fut la grande monnaie de la Renaissance italienne et fut adopté par la plupart des pays d'Europe; il a disparu en Italie, mais le nom subsiste en Hollande et en Angleterre.

Le ducat, créé lors de la grande expansion espagnole est, lui aussi, une monnaie morte.

Pour considérables qu'elles furent, les dévalorisations d'autrefois, tandis qu'on utilisait les espèces métalliques, étaient freinées par la nécessité de conserver aux pièces de monnaie, au moins un certain temps, un peu de leur valeur réelle. C'est ainsi que Commynes disait, à l'époque de la guerre de Cent Ans : « Ce royaume est en si grande pauvreté qu'il y courut longtemps monnaie comme de cuir, qui avait un petit clou d'argent ». Une monnaie de « cuir et argent » voilà de quoi nous faire envie, nous qui n'avons plus entre les mains que des rectangles de papier imprimé dont la surface, au surplus, se réduit à chaque émission nouvelle!

#### LES MONNAIES DE PAPIER

Pas plus que celles de métal, elles ne sont une invention récente. La Perse en usa bien avant l'ère chrétienne. La Chine, 220 ans avant Jésus-Christ, dut avoir pour monnaie des morceaux de soie. Au 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ, elle se servait de billets de paiement, appelés « monnaie volante » ou « monnaie courante ». Au 11<sup>ème</sup> siècle, il y eut même une compagnie capitaliste chinoise qui tenta de se substituer au Gouvernement pour l'émission de ces papiers.

Les Soungs, que la dynastie mongole détrôna, émettaient un papier-monnaie valable pour deux ans seulement, échangeable ensuite, avec perte de 4 % (monnaie fondante).

Une des plus curieuses expériences de papier-monnaie fut celle de Koublai, petit-fils de Gengis-Khan, nomade dont la Chine conquise fit un Grand-Empereur, la Chine, ayant, selon son habitude, absorbé son vainqueur.

On lui persuada qu'il pourrait multiplier les richesses en multipliant la monnaie et en rendant son emploi obligatoire. L'emploi de métaux précieux fut interdit.

Comme toute expérience d'inflation, celle-ci commença très bien et se termina très mal. Elle lui permit de faire d'immenses travaux d'utilité publique, routes, canaux, caravansérails. Il fut le fondateur de Pékhin, nom qui veut dire « la ville du Khan ».

Mais, comme tous les inflationnistes, il ne sut pas se limiter. Sous le poids d'émissions constantes, son papier-monnaie tomba à rien, le commerce, faute de moyen de paiement, s'arrêta, le désordre suivit. Koublai fit mettre à mort son conseiller financier Ahmed, mais cela n'arrangea rien. Il eut le temps de mourir lui-même sans voir le désastre, mais peu après sa mort, une Révolution nationale se produisit, une dynastie nouvelle prit le pouvoir, celle des Ming.

L'usage inconsidéré du papier-monnaie avait coûté aux Mongols l'Empire de la Chine; ils ne purent jamais le reprendre.

\*  
\* \*

Nous passerons rapidement sur l'expérience de Law, qui aboutit à faire quelques millionnaires imprévus et à ruiner beaucoup de gens, mais qui eut pour contre-coup favorable de galvaniser le commerce français et surtout de faire disparaître d'un seul coup la dette publique laissée par Louis XIV, évaluée alors à 2 milliards 500 millions de livres, équivalent de près de 500 milliards actuels (au taux du change officiel).

Devant cette dette, jugée à l'époque écrasante, on avait proposé au Régent soit la faillite, soit la pénitence. Il ne voulait pas faire *faillite*; il voulait encore moins faire *pénitence*. Un sorcier vint lui dire : « Ni faillite, ni pénitence; il n'y a qu'à émettre du papier-monnaie. » Ce sorcier c'était Law. Le Régent lui prêta une oreille d'autant plus attentive que, joueur comme Law, ils sympathisaient.

Voici le mécanisme de ce qu'on a appelé « le Système ».

Une banque d'un côté, ayant en fait un pouvoir d'émission de papier-monnaie illimité; de l'autre une Compagnie commerciale, celle du Mississippi, appelée ensuite « Compagnie des Indes » qui bénéficiait de ressources illimitées.

Supposons que « Citroën » eût été maître absolu des émissions de la Banque de France, et imaginons ce qui fût arrivé.

\*  
\* \*

Le public se rua sur les actions qui montèrent rapidement de 300 livres à 18.000 livres, soit de soixante fois ce qui, même aujourd'hui où nous sommes passablement habitués aux ascensions astronomiques, reste considérable.

Et comme on pouvait acheter des actions avec les titres d'emprunt de l'État, la dette publique s'évanouit d'un seul coup.

Mais, à cette époque, on était exigeant en ce qui concerne le taux de l'intérêt. La Compagnie des Indes, malgré ses efforts, ne put donner que du 0,75 % sur la valeur boursière. Nous saurions nous en contenter. A l'époque, on cria à la faillite. La spéculation retourna ses positions, vendit les titres pour avoir du papier-monnaie et par lui des marchandises. En sorte que les magasins furent vidés en un clin d'œil comme ils le furent chez nous après l'armistice de juin 1940.

Le papier-monnaie de Law tomba au 1/10<sup>e</sup> de sa valeur; on jugea que c'était affreux (là encore nous serions moins exigeants); la Banque suspendit ses paiements, Law prit la fuite et mourut dans la misère à Venise quelques années plus tard.

Mais l'œuvre de Law survécut en partie, notamment sa Compagnie des Indes, qui dura jusqu'à la Révolution. Un système chimérique, dit Voltaire, avait enfanté un commerce prospère.

Aujourd'hui, on tend à réhabiliter Law; car on a fait bien pis que lui. On dit que ce qui lui manqua, ce fut de pouvoir appliquer ces mesures de contrainte que nous subissons depuis sans plaisir.

Mais avec le système actuel qui consiste à s'asseoir sur la soupape, pour empêcher la vapeur de sortir, on a beaucoup plus de chance de faire sauter la chaudière, et d'aboutir à un désastre total.

#### LES ASSIGNATS

Si les dommages causés par l'expérience de Law furent faibles, ceux causés par les assignats s'apparentent aux grandes catastrophes monétaires du xx<sup>e</sup> siècle.

L'Assemblée révolutionnaire s'était proclamée propriétaire de tous les biens ecclésiastiques; elle se proclama plus tard propriétaire également des biens des émigrés, puis de ceux des suspects. Elle ne pouvait jeter sur le marché tous ces biens sans entraîner une dépréciation formidable de leur valeur. Cependant, elle avait besoin d'argent. D'où l'assignat, signe représentatif d'une créance sur des biens fonciers, et gagé sur eux, comme nous avons pu gager des billets sur un stock d'or.

La première émission fut modeste, 400 millions. Mais le besoin d'argent est constant, comme celui de manger. A la fin de la Convention (19 juin 1794) il y en avait pour 1 milliard 500 millions. Leur baisse suivit fidèlement le chiffre des émissions, malgré toutes les mesures prises; l'appel à l'esprit communautaire d'abord, puis le recours à la contrainte.

Acceptés en 1789 pour 96 % de leur valeur nominale, ils n'étaient plus qu'à 34 % le 27 juillet 1794, lors de la Révolution thermidorienne.

La hausse des prix suivit comme toujours. On mit en mouvement le plus redoutable arsenal législatif qu'on eût alors connu, et qui dépasse encore de beaucoup l'actuel. Le fait de cacher chez soi des espèces métalliques pouvait entraîner la peine de mort « pour crime de conspiration » disait-on alors (pour « crime de sabotage » dirait-on aujourd'hui). Mais le public préféra risquer sa tête et garder son or. Il est probable qu'il agirait de même aujourd'hui.

\* \* \*

Thermidor fit disparaître ces mesures de contrainte, qui avaient totalement échoué, mais multiplia les émissions. La chute de l'assignat en fut accélérée : ils tombèrent à 5 % de leur valeur nominale en janvier 1796; à 2 % en juin, à 0,05 % en août.

Le louis d'or (notre pièce de 20 francs) avait monté en proportion pour atteindre 17.950 livres (ou francs or) à cette date. Record que nous n'avons pas encore battu puisque nous ne sommes arrivés qu'à 5.500 francs.

Les acheteurs de biens fonciers s'enrichirent de façon prodigieuse car l'État, vendeur, acceptait les assignats pour leur valeur nominale. On cite le cas d'un paysan qui, pour le prix de 3 livres de beurre, acheta 11 hectares de bonne terre. Un certain nombre de belles fortunes foncières datent de cette époque.

Le Directoire préféra reconnaître la faillite; il admit la cotation officielle de l'assignat pour sa valeur réelle; la hausse du prix de la vie en fut accélérée.

Chose curieuse, les maxima de prix sont ceux que nous connaissons présentement. Le poulet à 500 francs, le kilo de pommes de terre à 5 francs, l'œuf à 10 francs, une poire à 10 francs. Voilà des notions avec lesquelles nous sommes familiarisés. Certains prix, cependant ont dépassé les nôtres : le kilo de pain, qui n'est plus taxé, monte à 120 francs en mai 1796; un costume vaut 17.000 francs, une paire de bas 1.500 francs, une paire de bottes 3.000 francs.

Cette hausse réduisit à l'extrême misère les fonctionnaires et les employés payés au mois (augmentés de 300 fois alors que le coût de la vie avait augmenté de 500 fois). On vit alors les phénomènes de misère les plus étonnants : un juge du Tribunal travaillait comme maçon entre les audiences; un membre de l'Institut s'excusa de ne pouvoir y aller, faute d'argent pour s'acheter des souliers. Cela devenait absurde. On décida que les traitements pourraient être stipulés en nature. C'est ainsi que les appointements des membres du corps législatif furent fixés, en août 1795, à 614 quintaux de blé (soit environ 300.000 francs actuels); ceux des membres du Directoire, à 10.222 quintaux, soit 5 millions.

La planche aux assignats fut brûlée solennellement le 20 janvier 1796, mais on lui substitua un autre papier-monnaie, les mandats territoriaux; toujours gagés sur les biens fonciers non vendus; 30 livres d'assignats faisaient une livre-mandat; la faillite était des 29/30.

Mais, dès sa parution, le mandat territorial tomba à 18 % du nominal. Dix mois après, il ne valait plus que 1 %.

En additionnant la faillite des assignats et celle des mandats, on voit qu'il n'est resté que 1/3.000 de la valeur primitive. Cela parut énorme aux contemporains; c'est peu de

chose à côté de ce que nous avons vu après la guerre de 1914-1918. Car, l'Allemagne, fin 1923, avait 496 trillions de marks en circulation. Un dollar valut alors 4 trillions 200 milliards de marks et toute la circulation allemande de l'époque ne représentait plus que 100 dollars.

La Pologne atteignit 600 trillions à la même date, valant 750 millions de francs français; la Russie 100 quadrillions de roubles, valant alors 20 millions de francs français.

Il y a là une série de records à dépasser.

Actuellement, l'inflation bat de nouveau son plein. La France a 468.015 millions de billets au 30 septembre 1943 (plus une dette de 1 trillion 200 milliards); l'Allemagne a un budget de 1 trillion 400 milliards (au taux de 20 francs = 1 R. M.), dont 400 milliards tirés des pays occupés. La dette est de 2 trillions 400 milliards; l'Angleterre a émis 300 milliards de papier-monnaie (au taux de 1 liv. st. = 300 francs); les États-Unis ont une dette de 18 trillions (au taux de 1 dollar = 75 francs) au lieu de 2 avant la guerre. La Suisse, même, la sage Suisse, a dû émettre depuis la guerre pour 1.100 millions de francs suisses de billets nouveaux.

Les impôts financent de moins en moins la guerre, l'emprunt et l'inflation de plus en plus (France 30 % pour l'impôt en 1943, 40 % pour l'emprunt, 30 % pour le papier-monnaie).

Bref, toutes les conditions se trouvent réunies pour une catastrophe financière mondiale, analogue, sinon plus grave, que celle que connut la France de la Révolution avec les assignats.

\* \*

Après sept années de sottises (1789-1796) on se résigna à revenir à la sagesse; on renonça au système de papier-monnaie non convertible et les espèces métalliques sortirent partout de leur cachette. La livre redevint un poids de métal, au lieu d'être un poids de papier, mais comme on venait d'instituer le système décimal (Loi du 15 août 1795) la livre s'appela désormais le franc. Cette loi entra en application le 6 mai 1799.

Évidemment les victoires de Bonaparte en Italie, l'or qu'il en ramena, facilitèrent la transition. Mais la confiance revenue fit sortir des cachettes 2 milliards d'espèces métalliques (valeur en franc germinal).

Le trouble causé, dans les engagements privés, par les émissions massives d'assignats, avait été trop profond pour que le législateur pût s'abstenir d'intervenir.

Les dettes privées furent aménagées. Le 4 avril 1796, une loi réduisit les dettes contractées après le 1<sup>er</sup> janvier 1792 selon des taux échelonnés de 95 % à 2 %. Plusieurs autres textes reprirent et complétèrent ce statut : les dettes antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 1791, et postérieures au 17 juillet 1796, furent considérées comme contractées et comme devant être acquittées en numéraire, sans réduction. Les obligations nées entre ces deux dates furent réduites en valeur métallique, suivant un tableau qui tint compte de la dépréciation du papier à l'époque de l'endettement. C'est un système tout à fait identique que l'Allemagne adopta en 1925, pour la conversion du mark-papier en reichsmarks. Ce système aurait été adopté aussi tout récemment par l'Espagne, pour la transformation de la peseta rouge en peseta blanche.

Cette révision des engagements devient fatale lorsque la dépréciation de la monnaie dépasse une certaine limite.

La dette publique fut, elle aussi, réduite; l'État réduisit les rentes des deux tiers (30 septembre 1797). Le tiers restant fut appelé le tiers consolidé, de même que la fraction survivante du papier-monnaie aurait pu être appelée le « Trois millièmes consolidés ».

\* \*

Nous en arrivons au *franc germinal* qui exista en fait dès 1799, mais qui ne fut défini que par la loi du 28 mars 1803, à la veille de la proclamation de l'Empire. Le franc représenta un poids de 229 mgr. 3325 d'or fin, ou de 4 gr. 50 d'argent fin, chiffres adoptés pour faire coïncider le plus possible l'unité monétaire avec l'ancienne.

On émit des billets, mais convertibles à vue, en sorte qu'ils firent prime sur les espèces métalliques parce que plus faciles à transporter. Ce franc resta stable et convertible jusqu'à la guerre de 1914, après deux accrocs sans importance en 1848 pendant deux ans, en 1870 pendant cinq ans.

A quoi faut-il attribuer un phénomène de stabilité monétaire absolument unique dans l'Histoire? Certainement à l'honnêteté foncière de l'époque 1803-1914. Ce fut la période des gens comme il faut. Ils avaient, en outre, dans le sang, l'horreur du papier-monnaie, dont ils venaient de voir les effets. Mais cette explication est insuffisante.

Pendant toute cette période (1803-1914) on n'a pas arrêté d'emprunter et d'émettre des billets (de 81 millions de billets en 1813 on passe à 5.665 millions en 1914). D'autre part, tout comme depuis 1914, la plupart des budgets furent en déficit. Mais des facteurs de compensation intervinrent :

1° Une prospérité économique sans équivalent, qu'avait permis le régime de liberté, qui multiplie les forces et le courage;

2° La population presque doublée.

Le développement de la production permet un développement parallèle des moyens de paiement. Ces moyens nouveaux ont paralysé la baisse du prix des produits qui aurait dû naître normalement de leur plus grand nombre, et dont les conséquences auraient été économiquement désastreuses.

L'enrichissement du pays se manifesta alors par le plus grand nombre de marchandises qu'on put se procurer, grâce au plus grand nombre d'unités monétaires dont on disposait, ce qui flattait, en outre, l'amour-propre de chacun.

La confiance dans le billet demeura d'autre part entière, car il restait convertible.

Mais les charges de la guerre de 1914-1918 furent écrasantes. L'équilibre fut rompu et si, le 11 novembre 1918, le franc ne perdait encore que 12 % sur le nominal, il fallut avouer une perte des quatre cinquièmes comme constituant un moindre mal, lors du rétablissement dit « Poincaré ».

La loi du 25 juin 1928 créa un franc-or pesant 0 gr. 05895, la convertibilité étant rétablie, pour les lingots valant 215.000 francs.

Mais la surenchère démagogique qui prétendait ne pas tenir compte du réel ni du possible, tua ce nouveau franc-or.

La loi du 1<sup>er</sup> octobre 1936 le fit flottant, parce que compris en 0 gr. 0387 et 0 gr. 0441 et inconvertible. La loi du 21 juillet 1937 le fixa au plus faible de ces deux chiffres.

Il représenta dès lors 1/100<sup>e</sup> du premier franc, créé en 1360 par Jean le Bon et 14,4 % de celui de germinal.

La valeur actuelle en or du franc-papier est très difficile à fixer, les changes n'étant pas libres. Officiellement, le franc-papier vaut environ 5/100<sup>e</sup> du franc germinal ou 20 % du franc Poincaré. Au prix où se vend la pièce d'or (2.500 francs environ) il ne vaudrait que 0,75 % du franc germinal. La vérité doit être entre les deux.

\* \* \*

Il nous reste à voir quelle a été l'influence des variations monétaires sur les salaires et sur les prix.

En ce qui concerne la période antérieure à la Révolution, il est presque impossible de connaître quelle a été l'évolution des prix. Trop de facteurs interviennent, dont l'influence ne peut pas être déterminée.

La chute constante de la monnaie à travers les siècles a, comme contre-partie fatale, la hausse des prix et par derrière les prix une hausse à retardement des salaires.

Mais il n'y a pas équivalence de ces deux mouvements en sens contraire, parce que :

1<sup>o</sup> Durant certaines périodes (généralement celles de paix et d'ordre) la production s'accroît, freinant et même annulant la hausse que les altérations monétaires eussent entraînées ;  
2<sup>o</sup> Certains produits sont rares, à une époque, et par conséquent très chers ; c'est le cas du blé, par exemple ; certains autres, au contraire, surabondants autrefois, sont plus rares par la suite. Un ouvrier agricole nourri recevait, au temps d'Henri IV, un salaire argent équivalent à 3 poulets et demi, ce qui ferait plus de 500 francs de 1943 (prix de taxe).

D'autre part, toute vue d'ensemble est impossible parce que les besoins et les désirs des populations se sont modifiés et qu'on ne sait plus comment déterminer quel pour cent de leurs ressources ils ont consacré à chaque produit.

La valeur de l'or a varié elle aussi.

Dans certaines périodes, il a été rare et apprécié, parce qu'il avait quitté le pays pour solder des excédents de dépenses (Empire romain d'Occident après le III<sup>e</sup> siècle) ou parce qu'on l'avait thésaurisé (pendant les guerres).

Les prix semblent alors baisser, ce qui n'est qu'une apparence, c'est l'or qui monte.

Lorsqu'Alexandre mit en circulation les trésors de Darius, l'or devint si abondant que les prix doublèrent. Déjà, chez les Grecs, il avait fallu, au II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, donner deux drachmes à l'ouvrier libre, au lieu de 1 auparavant, la monnaie d'argent étant surabondante.

Dans les temps modernes, le flot d'or apporté d'Amérique par les galions espagnols, entraîna une hausse des prix, apparente seulement, car c'est la valeur de l'or qui baissa.

Le même phénomène se reproduisit vers 1860, lors de la découverte des mines d'or d'Australie, de Californie et de l'Alaska.

D'autre part, lorsque les communications sont difficiles, le prix des produits tant soit peu lourds ou encombrants est infiniment variable selon les régions. Sous l'ancien régime, on trouve des différences du simple au double et même au triple pour le prix du blé, entre le lieu de production (Ouest) et les régions importatrices (Sud-Ouest).

Enfin, les prix qu'on trouve dans les livres ne sont pas toujours sûrs. On sait que plus d'une ménagère fait danser l'anse du panier. Les économes des établissements publics en ont fait parfois autant.

On trouve des différences du simple au double entre le prix du même produit au même lieu, selon qu'il est consigné dans les livres de communautés religieuses par exemple, ou dans ceux d'un établissement public (Hospices).

Malgré le caractère infiniment aventureux de toute comparaison portant sur la période antérieure à 1789, le vicomte d'Avenel, dans un ouvrage paru en 1927 à la Librairie Payot

« Histoire de la Fortune française » s'y est essayé. Il a accumulé les faits avec beaucoup de patience, mais il est impossible de tirer du travail formidable qu'il a accompli un enseignement quelconque.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que les prix sont restés assez stables à travers l'Histoire, si on les rapporte à une commune mesure stable elle-même et qu'ils ont eu, même à travers les siècles, une tendance très nette à baisser, d'où un accroissement de bien-être périodiquement troublé, hélas, par les désordres et par les guerres. Mais cette baisse réelle est masquée par la baisse beaucoup plus rapide de la monnaie, en sorte qu'en apparence le coût de la vie a été de plus en plus élevé. Nous conservons cette illusion. Nous imaginons volontiers, aujourd'hui, que le prix de la vie était très bon marché avant 1914, parce qu'on déjeunait convenablement pour 20 sous, luxueusement pour 5 francs. Mais il ne faut pas oublier que l'on gagnait alors en moyenne de 5 à 10 francs par jour. C'est la relation « salaire-prix » qu'il faut connaître ! Leur comparaison permet seule de déterminer le coefficient de bien-être.

Ceci dit, voici les quelques éléments que l'on peut retenir :

Sous Charles VIII, fils de Louis XI, en 1475 environ, le salaire à la journée de l'ouvrier agricole non nourri était de 3 sols 3 deniers ou 39 deniers. Nous avons dit, ci-dessus, qu'avec son salaire quotidien il pouvait s'offrir 3 poulets et demi ou un peu plus de 3 livres de beurre, ce qui correspondrait à 100 francs actuels, au prix auquel le beurre est présentement taxé ! ou à 500 francs au prix officiel d'un poulet.

Si l'on prend le litre de vin qui valait, sous Charles VIII, 4 deniers 44, l'ouvrier touchait un salaire de 8,75 litres de vin par jour, ce qui correspondrait (au prix actuel de la taxe) à une soixantaine de francs d'aujourd'hui.

Calculé en froment, son salaire nous paraîtrait inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, car le blé était rare, on se nourrissait de pain de seigle.

Les salaires ruraux auraient été, vers 1700, de 1 fr. 28 à 1 fr. 85 par jour ; 1 fr. 64 sous Louis XVI.

En 1750, la journée du manœuvre agricole nourri revenait à 0 fr. 86. Le domestique de ferme nourri recevait à l'année 175 francs en moyenne (Avenel « Paysans et Ouvriers », livre édité en 1899).

En 1785, les journaliers agricoles étaient payés 1 franc par jour, la servante agricole à l'année 84 francs, les domestiques 250 francs à l'année.

En 1785, le salaire courant d'un ouvrier non nourri est de 1 franc par jour.

Mais voici le prix des denrées ; leur comparaison donnera le pouvoir d'achat :

En 1788,

Le kilo de bœuf vaut . . . . .	0 fr. 65
Le litre de vin rouge . . . . .	0 fr. 16
Le kilo de beurre . . . . .	1 fr. »
La douzaine d'œufs . . . . .	0 fr. 25
Le kilo de pain . . . . .	0 fr. 30
100 kilos de pommes de terre . . . . .	1 fr. 70
1 paire de souliers . . . . .	3 fr. 75
Le litre de lait . . . . .	0 fr. 10

Un petit logement dans une petite ville coûtait à l'année 20 francs en 1750, 32 francs en 1789.

Il semble que ces prix aient été ceux pratiqués pendant à peu près tout le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Nous sautons par-dessus la Révolution et l'Empire et jusqu'en 1820, afin de retrouver des prix stables et comparables.

L'ouvrier parisien touche 3 francs à 3 fr. 50 par jour en 1820, mais travaille de quatorze à quinze heures. Un manœuvre en province touche 1 fr. 10 par jour. Le travailleur rural non nourri gagne à l'année, en moyenne, 350 francs, l'ouvrier urbain de province 540 francs.

En 1830,

Le kilo de bœuf vaut . . . . .	0 fr. 80 en moyenne
Le kilo de beurre . . . . .	1 fr. 50
La douzaine d'œufs . . . . .	0 fr. 30 en province
	0 fr. 60 à Paris
100 kilos de pommes de terre . . . . .	2 fr. 85
le kilo de pain . . . . .	0 fr. 40

En 1844, les salaires à la journée, à Paris, vont de 0 fr. 90 pour les lingères, 1 fr. 25 pour les couturières, 1 fr. 75 pour les giletiers, jusqu'à 4 francs pour les imprimeurs, maçons et charpentiers, 4 fr. 50 pour les tailleurs et 5 francs pour les orfèvres.

A cette époque en province le salaire journalier moyen de l'homme est de 2 francs, celui de la femme 1 franc, celui de l'enfant de 0 fr. 45 à 0 fr. 75.



Voici d'autre part les prix :

Une légère hausse se produit entre 1830 et 1840 en province.

En 1840,

1 litre de vin coûte. . . . .	0 fr. 48
100 kilos de pommes de terre. . . . .	3 fr. 17
1 douzaine d'œufs . . . . .	0 fr. 64
Le kilo de bœuf. . . . .	0 fr. 92
Le kilo de fromage. . . . .	1 fr. 25
Le stère de bois. . . . .	16 fr. 25
La tonne de houille. . . . .	38 fr. 20
Une poularde . . . . .	1 fr. 48

En 1848, avec son salaire, un ouvrier parisien qualifié peut se procurer : 16 kilos de pain, 1 kilo de viande ou 3 kilos de beurre ou 84 œufs.

Vers 1860, la moyenne des salaires *femme* est de 0 fr. 75 à 1 fr. 30 par jour suivant les régions et suivant les professions.

Les ouvriers de province reçoivent par jour de 2 fr. 50 à 5 fr. 50. A Paris de 3 à 6 francs. L'ouvrier agricole non nourri touche en moyenne 1 fr. 76.

De 1850 à 1870, le prix de l'alimentation monte en moyenne de 35 %.

En province, à la fin du second Empire, une famille de quatre personnes, paie par an 584 francs pour sa nourriture (on se nourrit donc pour 0 fr. 40 par jour et par personne).

Le prix du logement augmente dans les villes en raison surtout de l'afflux des campagnards vers les usines; de 170 francs par an en moyenne en 1852, il passe à 294 francs en 1870.

La hausse à Paris est de près de 70 %.

L'amélioration des conditions de vie des salariés est importante.

En 1878, à Paris, le salaire quotidien va de 3 francs pour les blanchisseurs à 7 francs pour les ébénistes. En province, il va de 1 fr. 70 pour les blanchisseurs à 4 fr. 80 pour les horlogers.

La moyenne est de 6 fr. 50 à Paris, de 3 fr. 90 en province.

En 1884, le salaire va de 4 francs à 7 fr. 50 à Paris, de 1 fr. 80 à 4 francs en province.

Une femme reçoit de 2 à 3 francs par jour à Paris, de 1 fr. 64 à 2 fr. 14 en province, soit un tiers de moins en province qu'à Paris, et cela pour onze à douze heures de travail.

Les appointements de l'année à Paris, en 1888, sont de :

	Paris	Départements
Employés, commis. . . . .	1.200	918
Dames de comptoir . . . . .	800	639
Demoiselles de magasin . . . . .	480	485

Il convient de constater l'énorme différence entre les salaires masculins et féminins.

Les prix alimentaires varient de façons diverses. Le kilo de pain baisse de 0 fr. 35 en 1800 à 0 fr. 29 en 1884; le litre de lait monte pendant ce temps de 0 fr. 267 à 0 fr. 30. A Paris, le kilo de viande monte de 0 fr. 92 en 1851 à 1 fr. 56 en 1884; le kilo de beurre de 1 fr. 91 en 1851 à 3 fr. 31 en 1884; l'œuf de 0 fr. 049 en 1851 à 0 fr. 10 en 1884; le kilo de fromage de 1 fr. 23 en 1851 à 1 fr. 25 en 1884; 100 kilos de pommes de terre de 3 francs en 1851 à 10 francs en 1884 (hausse énorme de plus de 300 %); le litre de vin de 0 fr. 48 en 1851 à 0 fr. 667 en 1884; la tonne de charbon de 27 fr. 90 en 1881 à 28 fr. 62 en 1884.

Le prix de plats dans un restaurant moyen à Paris s'établit ainsi :

	1868	1872	1881
Bouillon. . . . .	0 fr. 15	0 fr. 15	0 fr. 20
Potage au pain . . . . .	0 fr. 25	0 fr. 25	0 fr. 25
Bœuf bouilli. . . . .	0 fr. 25	0 fr. 30	0 fr. 30
Plat de viande ordinaire. . . . .	0 fr. 40	0 fr. 45	0 fr. 50
Plat avec légumes . . . . .		0 fr. 50	0 fr. 60
Beefsteack. . . . .	0 fr. 40	0 fr. 50	0 fr. 60

Le repas pour bourse moyenne qui coûtait 1 fr. 54 en 1870, coûte 2 fr. 17 en 1884, mais on trouve à manger convenablement pour 15 sous.

Voici les prix en 1878, dans un restaurant de grand luxe (Ambassadeurs ou Maxim's) : truite meunière 1 fr. 75, jambon aux épinards 1 fr. 25, côte d'agneau 1 fr. 75. Les grands ducs dépensent une dizaine de francs pour leur souper.

Les prix restent inchangés jusqu'aux environs de 1910.

Mais les loyers continuent à monter; le loyer du ménage ouvrier, type de quatre personnes, qui était à Paris de 240 francs par an en 1865, monte à 277 francs en 1884.

En 1906, le salaire minimum d'une couturière à Paris est, par jour de 3 fr. 50, le salaire maximum d'un ouvrier qualifié va jusqu'à 12 francs (pour les sculpteurs ornementistes). La moyenne du salaire quotidien masculin à Paris, qui était de 6 fr. 37 en 1896, monte à 7 fr. 19 en 1906, à 7 fr. 24 en 1911. L'accroissement est de 14 %.

En province, la moyenne est de 3 fr. 85 en 1896, 4 fr. 10 en 1906, 4 fr. 22 en 1911.

L'accroissement est de 10 % inférieur à celui de Paris.

Quant aux ouvriers agricoles nourris, ils touchent en 1911, de 400 à 600 francs par an.

En 1910 à Paris, le kilo de pain est à 0 fr. 224, le kilo de viande à 1 fr. 67, le litre de lait à 0 fr. 22, le kilo de beurre à 2 fr. 58, l'œuf à 0 fr. 09, le kilo de fromage à 1 fr. 22, les 100 kilos de pommes de terre à 7 francs, le litre de vin à 0 fr. 24, le kilo de sucre à 0 fr. 63.

Les prix, sauf celui du pain, sont notablement moins élevés en province; ils varient d'ailleurs beaucoup (parfois du simple au quadruple) selon les localités.

En 1914, à la veille de la première guerre mondiale, le salaire quotidien à Paris monte, pour les hommes, jusqu'à 11 et 12 francs. En province, le maximum atteint 7 fr. 50, mais la moyenne est de 5 à 6 francs et la durée du travail n'est plus que de 10 à 11 heures par jour.

Les employés payés au mois ont, à Paris, en moyenne, 250 à 300 francs; les employées, de 200 à 240 francs. Pour la province, le traitement mensuel moyen est de 150 francs, le maximum est de 200 francs.

Le salaire à la journée le plus fréquent est de 5 francs à Paris, de 3 francs en province.

\*  
\* \* \*

La guerre de 1914-1918 fait monter considérablement les salaires. En février 1921, le salaire moyen quotidien en province est pour les hommes de 18 fr. 92 (minimum 14 francs, maxima 25 fr. 41); et pour les femmes, en moyenne de 9 fr. 44. A Paris, il est en moyenne de 27 à 28 francs par jour (minimum 25 francs, maximum 32 francs).

Ils ont à Paris, comme en province, quadruplé depuis 1914.

La hausse, faible de 1914 à 1916, est considérable de 1916 à 1921. Or, loin de provoquer la baisse, la fin de la guerre a vu la hausse continuer: il est vrai que le franc s'effondre par suite de la rupture de la solidarité financière entre alliés. Une baisse de 10 % survient pourtant en 1922 (année de déflation) puis la hausse reprend.

La moyenne en province passe de 18 fr. 92 en 1921 à 23 fr. en 1926.

A Paris, il va en 1926 de 27 francs minimum à 45 francs maximum.

En province, la progression est très variable selon les villes. Tantôt les salaires sont au coefficient 4 sur 1913, tantôt au coefficient 5 et même au coefficient 6.

Les domestiques logés dans les villes de plus de 10.000 habitants sont payés à l'année, en 1921, 1.600 francs (1.100 francs pour les bonnes à tout faire), contre 575 francs en 1913 (378 francs pour les bonnes à tout faire).

La hausse des salaires des domestiques depuis la guerre est de sept fois.

En ce qui concerne les employés de commerce: un vendeur qui gagnait en moyenne 300 francs par mois en 1914, gagne en 1935, 850 francs par mois. Une vendeuse passe dans le même temps de 200 francs à 700 francs. Le pour cent de hausse est donc beaucoup plus élevé pour les femmes que pour les hommes, les salaires tendant à s'égaliser entre les sexes.

Un employé d'assurances dont la moyenne mensuelle en 1914 était de 215 francs à 280 francs, passe en 1925 de 700 à 750 francs selon sa qualification.

Voyons, maintenant, quelle a été l'augmentation des principales denrées à partir de 1918.

DENRÉES	1918	1924	1926	AVRIL 1936	AVRIL 1937	AVRIL 1939	AVRIL 1942	AVRIL 1943
	(avec limitation rigoureuse de la consommation)							
	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs
Kilo de pain . . . . .	0 45	1 22	1 32	1 60	2 30	3 05	3 65	3 70
Kilo de bœuf . . . . .	3 60	6 54	9 23	8 "	10 30	12 67	20 "	21 "
Kilo de beurre . . . . .	9 20	14 70	22 50	19 90	25 80	32 85	48 "	66 "
Kilo de fromage . . . . .	8 80	14 10	18 90	17 "	18 25	22 85	31 40	42 15
12 œufs . . . . .	4 95	6 40	7 45	5 95	8 15	11 70	28 20	30 60
Litre de lait . . . . .	0 60	0 90	1 30	1 30	1 60	2 10	2 90	3 80
100 kilos de pommes de t.	60 "	50 "	100 "	103 "	104 "	130 "	254 "	250 "
Kilo de sucre . . . . .	2 05	2 95	3 70	3 20	4 15	6 22	8 77	12 "
Litre vin . . . . .	1 60	1 07	1 25	1 79	2 68	3 35	4 95	7 30
Tonne de charbon . . . . .	150 "	153 "	172 "	425 "	480 "	622 "	800 "	910 "

Par ailleurs, en ce qui concerne l'habillement :

	1914		1918		1926
Un complet veston est passé de . . . . .	70 fr.	à	150 fr.	à	400 fr.
1 paire de chaussures . . . . .	25 fr.	à	45 fr.	à	80 fr.
1 douzaine de mouchoirs . . . . .	3 fr. 50	à	12 fr.	à	25 fr.
1 chemise . . . . .	4 fr.	à	10 fr.	à	—
1 paire de chaussettes . . . . .	1 fr. 25	à	3 fr. 50	à	4

Pour la période 1926-1936, voici les indices de salaires et du coût de la vie, de 1926 à 1936 :

	I Indices de salaires 1911 : 100	II Coût de la vie 1914 : 100	III Différence
1926. . . . .	700	505	170
1927. . . . .	720	514	206
1928. . . . .	750	519	231
1929. . . . .	833	556	277
1930. . . . .	883	581	362
1931. . . . .	885	569	316
1932. . . . .	885	525	343
1933. . . . .	868	522	324
1934. . . . .	846	516	330
1935. . . . .	826	478	348

La différence (colonne III) marque l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires. Il a presque doublé en 1935 par rapport à 1911.

Il est vrai que les besoins ont augmenté en conséquence, et que par une loi psychologique bien connue, ils atténuent l'impression d'amélioration jusqu'à la faire disparaître. Car être riche est une notion purement subjective. Elle consiste à disposer de plus de moyens de paiement qu'on n'a de tentations, ce qui fait qu'on se croira toujours pauvre en présence de cette grande abondance de marchandises dont le commerce parisien avait, autrefois, le secret, et qu'au contraire, on s'apercevra peu de son appauvrissement réel lorsque les magasins étant vides, toute tentation aura disparu et qu'il n'y aura plus que les besoins élémentaires à satisfaire.

Mais les chiffres gardent tout de même leur valeur; ils permettent de constater *que jamais la situation des salariés ne fut aussi bonne qu'en 1935, alors que jamais ils ne s'en sont déclarés aussi mécontents.*

Il est vrai qu'on les avait diminués « en nominal » et que, dès qu'on diminue le « nominal » des salaires, on atteint le salarié dans son amour-propre; tandis qu'en contre-partie on parvient à lui faire subir avec résignation une incroyable misère pourvu que ce nominal soit maintenu, à plus forte raison s'il est augmenté. Tant il est vrai qu'on tient plus à l'apparence qu'à la réalité des choses!

\* \* \*

Le coût de la vie n'avait pas cessé de baisser à partir de 1930, et il atteignit son point le plus bas au cours du quatrième trimestre 1935.

Voici, à ce sujet, quelques indices du coût de la vie (calculé sur la base 100 en 1913 et sur les besoins élémentaires d'une famille ouvrière de quatre personnes.

1934 : 1 <sup>er</sup> trimestre . . . . .	520 %
2 <sup>e</sup> — . . . . .	522 %
3 <sup>e</sup> — . . . . .	511 %
4 <sup>e</sup> — . . . . .	504 %
1935 : 1 <sup>er</sup> trimestre . . . . .	494 %
2 <sup>e</sup> — . . . . .	490 %
3 <sup>e</sup> — . . . . .	469 %

A partir de cette époque, le coût de la vie remonte :

1935 : 4 <sup>e</sup> trimestre . . . . .	478 %
1936 : 1 <sup>er</sup> trimestre . . . . .	486 %
2 <sup>e</sup> — . . . . .	497 %
3 <sup>e</sup> — . . . . .	504 %
4 <sup>e</sup> — . . . . .	540 %

1937 : 1 <sup>er</sup> trimestre . . . . .	581 %
2 <sup>e</sup> — . . . . .	606 %
3 <sup>e</sup> — . . . . .	630 %
4 <sup>e</sup> — . . . . .	658 %
1938 · 1 <sup>er</sup> trimestre . . . . .	688 %

En pourcentage, les salaires avaient en moyenne baissé de 10 à 15 % de 1930 à fin 1935 (tandis que le coût de la vie baissait d'au moins 30 %). Depuis fin 35 à fin 38, ils sont remontés de 47 % pour les hommes, 36 % pour les femmes.

Le salaire horaire moyen a été de :

1<sup>o</sup> Pour l'ensemble des villes autres que Paris (43 professions masculines) :

Octobre 1930 . . . . .	4 fr. 08
Octobre 1931 . . . . .	4 fr. 08
Octobre 1932 . . . . .	3 fr. 99
Octobre 1933 . . . . .	3 fr. 89
Octobre 1934 . . . . .	3 fr. 89
Octobre 1935 . . . . .	3 fr. 80
Octobre 1936 . . . . .	4 fr. 42
Octobre 1937 . . . . .	5 fr. 60

2<sup>o</sup> Pour Paris (21 professions masculines) :

Octobre 1930 . . . . .	6 fr. 64
Octobre 1931 . . . . .	6 fr. 61
Octobre 1932 . . . . .	6 fr. 34
Octobre 1933 . . . . .	6 fr. 34
Octobre 1934 . . . . .	6 fr. 34
Octobre 1935 . . . . .	6 fr. 23
Octobre 1936 . . . . .	7 fr. 06
Octobre 1937 . . . . .	10 fr. 60

La hausse des salaires a été *en province* de 47 % pour les hommes et de 36 % pour les femmes, entre octobre 1935 et octobre 1937.

Il y a lieu de noter que le coût de la vie a augmenté exactement d'autant.

A Paris, la hausse des salaires masculins ayant été de 60 %, il en résulte que la situation matérielle des travailleurs s'est trouvée améliorée d'environ 13 %.

DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE (3 septembre 1939)

Les salaires ont été stabilisés à ce qu'ils étaient en septembre 1939, par les décrets des 10 novembre 1939 et 1<sup>er</sup> juin 1940. Il a été dès lors interdit de les augmenter sans autorisation.

Mais le coût de la vie, qui s'est maintenu à peu près stable jusqu'à l'armistice du 25 juin 1940, s'est au contraire élevé considérablement après cette date, en raison du flot de papier-monnaie qu'il a fallu dès lors émettre.

Un relèvement des salaires s'est dès lors imposé; il a fallu même y procéder selon une cadence de plus en plus rapide. On a d'abord relevé les salaires réputés *anormalement* bas et les préfets régionaux ont été autorisés à le faire par arrêté du 23 juin 1941, selon les nécessités locales.

D'autre part, une loi du 23 mai 1941 a décidé d'attribuer à tous les salariés une allocation supplémentaire, allant de 0 fr. 50 par heure à 1 fr. 15 selon les localités, et pour les employés rémunérés au mois, de 86 francs à 200 francs par mois.

Enfin, les diverses allocations versées aux pères de famille ont été considérablement augmentées et rendent les comparaisons de plus en plus difficiles à faire avec la période antérieure.

Examinons d'abord quel a été le salaire depuis septembre 1939, compte non tenu des allocations familiales.

EN PROVINCE :

Le salaire moyen horaire au début de la guerre, était de 6 fr. 30; en octobre 1942, de 8 fr. 22, soit 30 % de hausse; puis encore 3 % de hausse depuis octobre 1942.

A PARIS :

La moyenne a passé de 10 fr. 94 en octobre 1939, à 12 fr. 27 en octobre 1942; la hausse n'est que de 12 %.

Pour la France entière, l'indice des salaires était passé à 178 en octobre 1939 (base 100 en 1935), 225 en octobre 1942, soit un relèvement moyen depuis la guerre : 27 %.

Ceci ne comprend pas l'augmentation des allocations familiales et du salaire unique, dont nous parlerons ci-après :

Tout ceci au point de vue légal, car il existe un « marché noir » de la main-d'œuvre, qui pour n'avoir pas le même développement que celui des marchandises, n'en a pas moins une importance de plus en plus grande.

Beaucoup d'employeurs ont en effet augmenté les travailleurs par des moyens détournés, et cela dans le but d'éviter qu'ils ne meurent de faim. Beaucoup de salariés indépendants sont payés jusqu'à 200 francs par jour, soit 100 % de hausse depuis septembre 1939.

Un maximum a été fixé pour les salaires (Loi du 23 mai 1941, arrêté du 23 juin 1941 et, en dernière analyse, arrêté du 19 juin 1943, *J. O.* 25 juin).

Aux termes de ce dernier arrêté, c'est le ministre du Travail qui fixera désormais, selon les professions et par zone territoriale, quel est le salaire de chacun.

Ils sont, pour les hommes, de 11 fr. 50 à 20 fr. 10 par heure, pour la 1<sup>re</sup> zone, de 6 fr. 90 à 12 fr. 10 pour la 6<sup>e</sup>. Les salaires féminins sont de 70 à 80 % de ces chiffres.

La moyenne horaire en avril 1943, était en province de 8 fr. 49 pour les hommes (contre 3 fr. 80 en octobre 1935); de 5 fr. 36 pour les femmes (contre 2 fr. 26 en octobre 1935).

A Paris, de 12 fr. 30 pour les hommes (contre 6 fr. 23 en octobre 1935).

Soit des salaires à peu près doublés depuis octobre 1935.

Mais, depuis décembre 1938, la hausse est à Paris de 17 % seulement pour les hommes, de 57 % pour les femmes. En province, elle a été de 37 % pour les hommes.

Les catégories les plus mal payées, ont été le plus augmenté, ce qui n'est que justice mais aboutit à l'égalisation des situations, par conséquent, à l'indifférence pour la qualité du travail.

Quant aux employés du commerce et de l'industrie, leurs appointements mensuels (hommes), en province (avril 1943) vont de 1.400 francs à 1.960 francs et à Paris, de 1.750 francs à 3.000 francs; de 1.575 francs à 2.500 francs pour les femmes; pour quarante-cinq heures de travail par semaine.

Enfin, les salaires agricoles ont augmenté de fin 1938 à fin 1942, de 79 % pour les hommes, de 73 % pour les femmes : ceci s'entend logés et nourris.

Les salaires agricoles ont ainsi beaucoup plus augmenté que ceux des villes, mais ils étaient plus bas et cela est conforme à la politique suivie qui a consisté à relever surtout les salaires anormalement bas.

Il convient d'ajouter à ces chiffres des allocations supplémentaires de plus en plus importantes.

On a favorisé les salariés pères de famille, en accordant :

1° Une prime à la première naissance. A Paris elle est actuellement de 3.400 francs par an (double du salaire moyen départemental);

2° Des allocations aux enfants jusqu'à un an après l'âge de l'obligation scolaire; ou dix-sept ans si l'enfant est en apprentissage; ou vingt ans s'il poursuit ses études. (Actuellement à Paris : 170 francs par mois pour le deuxième enfant, 340 francs par mois pour le troisième, 510 francs pour le quatrième et chacun des suivants);

3° Une allocation de salaire unique pour les familles de salariés qui ne bénéficient que d'un seul revenu professionnel, savoir à Paris, actuellement :

— 340 francs par mois pour un enfant à charge, jusqu'à l'âge de cinq ans (170 francs au-dessus de cinq ans);

— 415 francs pour deux enfants à charge.

— 510 francs pour plus de deux enfants à charge.

Ce sont là des minima, on est autorisé à faire mieux. Dans les Assurances, les allocations familiales vont de 6.500 francs pour un ménage avec un enfant, à 22.400 francs pour un ménage avec trois enfants, et 68.280 francs pour un ménage avec dix enfants.

Un employé marié ayant trois enfants va toucher au minimum :

1° Pour son salaire. . . . .	28.000 fr.
2° Pour les allocations familiales . . . . .	22.400 fr.
Total. . . . .	<u>50.400 fr.</u>

S'il y a cinq enfants, il lui arrivera de toucher plus, en allocations familiales, qu'en salaire. S'il y a dix enfants, il touchera au moins 100.000 francs, dont les trois quarts au titre des allocations familiales. On le paie plus pour son activité comme père de famille (utilité sociale) que pour son activité professionnelle (utilité économique). Cela prouve l'énorme effort social qui a été accompli au cours de ces dernières années, et qui a été considérablement amplifié depuis la promulgation, à la veille de la guerre, du Code de la Famille.

En ce qui concerne les fonctionnaires, leur traitement de base n'a pas changé depuis 1930. D'importantes modifications ont été prévues, à partir de la date du 1<sup>er</sup> juillet 1943, mais ne sont pas encore mises en vigueur. Au traitement de base, s'ajoutent toujours des indemnités diverses, en particulier un supplément provisoire de traitement destiné, dans une certaine mesure, à compenser la hausse du coût de la vie.

Trois lois sont intervenues à ce sujet, le 23 mai 1941, le 31 octobre 1941 et le 25 octobre

1942; aux termes de cette dernière loi, cette indemnité spéciale s'échelonne de 7.000 à 20.000 francs. Ils bénéficient aussi de suppléments familiaux.

En outre, l'indemnité dite de résidence s'élève aussi selon les charges de famille (à Paris, 5.000 francs pour les célibataires, 6.000 francs pour les chefs de famille sans enfants, 20.000 francs pour six enfants et plus !

L'augmentation des appointements résulte donc en grande partie des charges de famille; elle résulte aussi de l'importance du traitement de base; elle résulte enfin des localités. Ils sont en pour cent de 188 (sur la base 100 en 1930) pour un célibataire à Paris qui avait, en 1930, un traitement de base de 100.000 francs, de 338 % pour un fonctionnaire à Paris ayant quatre enfants à charge, et gagnant 9.000 francs de traitement de base.

La tendance ici encore est manifeste vers une égalisation des situations (1).

Depuis la guerre, à Paris, un fonctionnaire ayant quatre enfants a vu ses émoluments plus que doublés; pour deux enfants, ils ont augmenté de 50 à 60 %; le célibataire n'a été augmenté que de 20 à 40 %.

En province, le relèvement du traitement du fonctionnaire, pour deux enfants à charge, n'est que du tiers depuis la guerre.

Pour l'ensemble de tous les travailleurs en France, le relèvement moyen, depuis la guerre, est un peu supérieur à 50 %.

\*  
\* \*

Voyons maintenant quel a été le coût de la vie. Pour qui n'achète qu'à la taxe, il a été en province de 85 % entre 1938 et octobre 1942, en sorte que l'ouvrier provincial doit dépenser pour se loger et se nourrir 80 % de son salaire en octobre 1942, contre 62 % en 1938, cela malgré l'énorme diminution de la nourriture en qualité et quantité.

La hausse du prix de pension pour un ouvrier célibataire vivant seul qui était par mois de 70 francs en 1911, passe à 639 francs en 1939, 761 francs en 1940, 983 francs fin 1941, 1.054 francs en avril 1942, 1.187 francs en octobre 1942, 1.307 francs en avril 1943, soit 103 % d'augmentation depuis octobre 1938. Ainsi le coût de la vie augmentant de 103 %, les salaires à Paris n'ont augmenté que de 17 %, et encore convient-il d'observer que ce n'est pas la même quantité de denrées qu'on obtient et qu'avec cela on estime généralement que l'existence ne peut même pas être maintenue.

Il faut de toute nécessité se ravitailler en dehors, à des prix qui sont alors infiniment variables, mais toujours très élevés.

D'autre part, on ne remplace plus rien, ni vêtements, ni ustensiles de ménage, ni mobilier. Tout cela pourtant s'use, en sorte qu'on vit sur l'épargne passée et cela ne saurait durer encore bien longtemps, étant donné la destruction progressive de toutes choses.

\*  
\* \*

Si l'on se base sur les prix de gros des principaux produits agricoles, à la taxe, ils ont été majorés depuis l'armistice :

- pour la viande, de 50 à 60 %;
- pour les produits de fermes, de plus de 150 %;
- pour les pommes de terre, de 337 %;
- pour les céréales secondaires (seigle, orge, avoine), de 250 à 350 %.

Pour les matériaux industriels, la hausse est surtout importante (100 % et plus) en ce qui concerne celles qui sont de provenance agricole (chanvre, suif). La hausse est de 17 % pour le charbon (à la taxe), 36 % pour l'acier, 112 % pour le coton, 224 % pour la pâte à papier.

En « pondérant » l'indice des prix du secteur officiel par rapport à celui du secteur libre, la hausse (officielle) serait d'au moins 200 %.

Or, la hausse des salaires, d'environ 50 % en moyenne, est singulièrement insuffisante en regard des 200 % de hausse du coût de la vie.

Des cascades de hausse de salaires ne peuvent donc pas manquer de se produire; déjà elles se précipitent (1<sup>er</sup> février 1942, 1<sup>er</sup> octobre 1942, 1<sup>er</sup> avril 1943, 1<sup>er</sup> juin 1943, une nouvelle hausse étant à l'étude).

\*  
\* \*

#### Résumons :

L'ouvrier parisien le mieux payé pouvait s'offrir avec son salaire quotidien :

*En 1801*. 10 kilos de pain, ou 5 kilos de viande, ou 3.500 grammes de beurre, ou 120 œufs, ou 100 kilos de pommes de terre.

*En 1850-1855* : 16 kilos de pain (2), ou 4.250 grammes de viande, ou 3.700 grammes de beurre, ou 84 œufs, ou 85 kilos de pommes de terre.

---

(1) Elle est pleine d'inconvénients psychologiques. Elle enlève toute récompense à cette longue patience que constitue la vie des fonctionnaires puisque les nouveaux venus, sans diplômes, sans concours, touchent de suite presque autant que les anciens!

(2) Baisse considérable du prix du pain.

*En 1861-1865* : 14 kilos de pain, ou 4.360 grammes de viande, ou 2.030 grammes de beurre, ou 60 œufs, ou 87 kilos de pommes de terre.

*En 1882-1884* : 18 kilos de pain, 4.880 grammes de viande, ou 2.220 grammes de beurre, ou 94 œufs, ou 77 kilos de pommes de terre.

*En 1910-1913* : 26 kilos de pain, ou 5.600 grammes de viande, ou 2.700 grammes de beurre, ou 71 œufs, ou 64 kilos de pommes de terre.

*En 1925* : 18 kilos et demi de pain, ou 2.600 grammes de viande, ou 1.900 grammes de beurre, ou 58 œufs, ou 29 kilos de pommes de terre.

Aujourd'hui qu'obtient-il avec les 150 francs environ dont il dispose par jour? *A la taxe* : plus de 40 kilos de pain, s'il pouvait l'acheter librement. Cela paraît magnifique, mais le pain est à un prix anormalement bas parce que l'État le prend en partie à sa charge (1) et cherche à justifier par ce bas prix sa résistance aux augmentations de salaires.

Pour les pommes de terre, on retrouve à 2 fr. 50 le kilo, cette quantité de 64 kilos déjà obtenue dans la période de 1910-1913.

En beurre (60 francs le kilo), 2 kg. 750 (même réflexion); 53 œufs à 3 francs; viande (60 francs le kilo), 2 kg. 750.

Mais la consommation de chacune de ces denrées est limitée de façon draconienne; il faut, sous peine de mourir de faim, acheter à côté et même aux prix d'un ravitaillement familial (intermédiaire entre celui du marché noir et celui de la taxe) les quantités qu'on peut acheter avec ce que l'on gagne baissent prodigieusement.

L'ouvrier le mieux payé à Paris trouvera, par miracle, à acheter avec son salaire quotidien et seulement s'il a des amitiés bienveillantes, à la campagne.

*ou un peu moins d'un kilo de beurre;*

*ou un peu plus d'un kilo de viande;*

*ou 32 œufs;*

*ou 30 kilos de pommes de terre, soit à peine la moitié de ce que son salaire pouvait normalement lui permettre d'acheter avant la présente guerre et sans difficulté.*

Quant au pain, autant n'en pas parler, puisqu'il n'y a pas de ravitaillement familial sur le pain.

Au marché noir enfin, à supposer qu'il sache où s'adresser, son pouvoir d'achat n'est plus que le quart de ce qu'il a été avant 1939.

Ses moyens d'existence ont été, en gros, diminués de moitié.

Ceci nous permettra de conclure : Autant que le rentier, le salarié est celui qui paie la guerre.

L. DE RIEDMATTEN.

## DISCUSSION

M. DECUGIS. — M. de Riedmatten a fait ressortir certaines conséquences favorables des dévalorisations monétaires, examinées sous leur aspect politique. Mais cela ne doit pas nous faire oublier leurs résultats néfastes, notamment en ce qui concerne le régime des contrats à long terme, que la dépréciation de la monnaie désorganise complètement quand elle n'est pas très lente.

C'est le cas, par exemple, des baux à loyer ainsi que des obligations à revenu fixe émises par les Sociétés ou par l'État et les collectivités publiques, qui composent une grande partie de la fortune de la nation.

Les dévalorisations monétaires ruinent les rentiers, les petits épargnants qui avaient placé leur avoir dans les titres à revenu fixe, dans les prêts hypothécaires dans les immeubles de rapport. Elles détruisent leur avoir au profit des emprunteurs. Elles écrasent les créanciers et les propriétaires au profit des emprunteurs et des locataires. Les opérations de crédit à long terme sur lesquelles reposent en grande partie toute l'armature juridique de la civilisation actuelle deviennent ainsi précaires ou même impossibles. La sécurité du lendemain, indispensable à ces opérations, disparaît ainsi. Les immenses inconvénients sociaux de la dévalorisation monétaire rapide à laquelle nous assistons dépassent donc de beaucoup ses avantages. L'histoire l'a démontré bien des fois et nous devons tirer profit de ses enseignements.

M. FRÉCHET constate que le conférencier a très bien indiqué les services que peut rendre la dévalorisation aux gouvernements des pays à finances avariées. Il a du reste fait entendre que ces avantages ne sont pas sans contrepartie. Il importe d'insister sur les inconvénients, sur les conséquences extrêmement graves et douloureuses de cette méthode. Ce n'est d'ailleurs pas une méthode, c'est un pur expédient, un expédient dont on ne peut mesurer d'avance toutes les répercussions. Il avantage considérablement les uns et frappe terriblement les autres, sans qu'il soit question d'avantager les bons citoyens et de frapper les mauvais. C'est un fait bien connu de ceux qui en ont subi les effets, mais qui est mis en évidence par un fait rappelé par le conférencier : la plupart des gouvernements qui ont adopté cette solution de facilité ont dû ensuite adopter des mesures spéciales pour en diminuer les mauvais effets. Et, bien entendu, ces mesures ne pouvaient remédier que partiellement aux maux à guérir.

---

(1) Il a dépensé pour cela 6 milliards en un an.